

## Chers Parents,

Voici ci-dessous les principales informations de rentrée concernant votre(vos) enfant(s), pour qui, nous l'espérons, tout se passe bien. Malgré le contexte nous privilégions la communication entre les familles et l'école : nous sommes toujours disponibles et une entrevue ou un message téléphonique sont toujours plus efficaces que des impressions ou de « on dit » :

**1/- REUNION DE RENTREE** : si le protocole nous le permet, nous réaliserons en extérieur une réunion collective, puis, en intérieur, des réunions de classes (à noter : si possible un seul parent, et sans vos enfants, l'ALP étant ouvert jusqu'à 18h30, pensez à les inscrire):

**VENDREDI 17 SEPTEMBRE à 17H00**

**Merci de nous contacter pour tout empêchement.**

**2/- ASSURANCE SCOLAIRE** : votre enfant doit être assuré (principalement pour les activités extra- scolaires). Contactez votre assureur pour obtenir une attestation sur laquelle sera mentionné « Individuelle accident » et « responsabilité civile ».

Vous pouvez aussi retirer des bulletins M.A.E. à l'école.

**3/- ACCUEIL DU MATIN** : à partir de ce vendredi 03/09/21, nous sommes à nouveau contraints de réaliser l'entrée le matin de manière échelonnée:

-8h30: enfants de la classe de CP/CE1 (Eric)

-8h35: enfants de la classe de GS/CP (Aline)

-8h40: enfants de la classe de CE1/CE2 (Véronique & Julie)

**4/- FICHE DE RENSEIGNEMENTS** : une fiche suit votre enfant depuis la petite section. Si vous pensez y apporter des modifications (changement d'adresse, de n° de tél ou de personnes pouvant récupérer votre enfant...), merci de nous la réclamer pour y modifier ces informations.

**5/- HORAIRES DE L'ECOLE** :ils sont à respecter **IMPERATIVEMENT** pour la bonne marche du travail de tout le monde : revenir au portail vous ouvrir, ou quitter la classe pour vous répondre, plusieurs fois par jour, perturbe le fonctionnement et les apprentissages de vos enfants:

- **MATIN** : 8h40/ 11h55

- **APRES- MIDI** : 13h25/ 16h10

**Pour l'entrée, le portail est ouvert 10 minutes avant.**

**6/- P.A.I.** :pour les enfants devant bénéficier d'un P.A.I. (allergies alimentaires, asthme...), ce sont les parents qui doivent **rapidement** en faire la demande auprès de l'enseignant de leur enfant.

**7/- EVALUATIONS CP/CE1** : une grande partie des enfants de l'école est concernée . Elles auront lieu cette année entre le 13 et le 24 septembre. Nous vous informerons du déroulé de cette toute petite épreuve qui ne sera en aucun cas traumatisante pour vos enfants.

**8/- SITE INTERNET DE L'ECOLE.**

Depuis de nombreuses années nous avons mis en place un site internet qui vous permettait de rester en contact avec les actions menées durant l'année, ainsi que les nouvelles de dernière minute. Bien que l'année dernière plusieurs évènements nous ont contraints de le ralentir, voire le stopper, enregistrez dès à présent son adresse :

<http://ecole.de.verargues.free.fr>

Le site est géré et alimenté exclusivement par les enseignants (hors temps scolaire).

**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les enseignants.**

Merci.

Signatures :